

## Schémes de valence pour les verbes bivalents: esquisse d'une typologie

Denis Creissels

### 1. Introduction

L'inspiration initiale de cet exposé vient de mon travail au sein du projet de Leipzig sur les classes de valence<sup>1</sup>. Il se situe en effet dans la perspective d'une étude translinguistique de la valence verbale visant à dégager des régularités dans la façon dont les langues organisent l'ensemble des schèmes de codage dans le cadre desquels les verbes d'une langue donnée manifestent leurs propriétés de valence. Les définitions des notions étudiées sont précisées à la section 2.

L'hypothèse sur laquelle s'appuie l'esquisse de typologie présentée ici, précisée à la section 3, est que les verbes qui se combinent avec deux constituants nominaux représentant respectivement un agent prototypique et un patient prototypique constituent universellement une classe formellement homogène à laquelle tendent à s'assimiler un ensemble plus ou moins important d'autres verbes dont les arguments représentent des participants s'écartant plus ou moins du prototype de l'agent et/ou du patient.

Dans le prolongement de cette hypothèse, une approche typologique de la valence verbale devra consister à observer en premier lieu, pour chaque langue :

- les caractéristiques formelles de la construction transitive prototypique (section 4),
- les caractéristiques formelles des autres schèmes de valence disponibles et la façon dont leurs termes s'alignent ou non avec l'un ou l'autre des deux termes A et P de la construction transitive prototypique (section 5).

Ensuite il conviendra de s'interroger sur la répartition des verbes autres que transitifs prototypiques entre le schème transitif et les autres schèmes de codage disponibles dans la langue, sur l'existence de corrélations entre cette répartition et la valence sémantique des verbes (les rôles qu'ils assignent aux termes essentiels de leur construction), et sur la possibilité de dégager à travers les langues des tendances plus ou moins universelles. Beaucoup de langues respectent de façon relativement stricte le principe du codage obligatoire selon lequel il existe dans chaque langue un type particulier de codage (coïncidant selon les cas avec le codage de A – langues 'accusatives' – ou celui de P – langues 'ergatives') qui doit être présent dans tout schème de valence, mais il existe des exceptions (section 6).

En ce qui concerne les verbes sémantiquement bivalents, il y a dans certaines langues une tendance très forte à les assimiler uniformément au schème transitif prototypique, alors que d'autres langues tendent au contraire à avoir des schèmes

---

<sup>1</sup> Cf. <http://www.eva.mpg.de/lingua/valency/>

distincts du schème transitif prototypique en fonction de la valence sémantique des verbes bivalents (section 7 et 8).

## 2. Quelques définitions

### 2.1. Schèmes de valence, schèmes de codage, classes de valence

La combinaison d'un verbe avec des groupes nominaux représentant ses arguments se concrétise par un *schème de valence*, ou par l'alternance entre plusieurs schèmes de valence possibles. Un schème de valence associe une *liste de rôles sémantiques* que le verbe assigne à ses arguments et un *schème de codage* qui définit les caractéristiques formelles des groupes nominaux représentant des arguments.

Selon les langues, le codage des arguments peut mettre en jeu :

- des marques formelles au niveau des constituants nominaux (marques casuelles ou adpositions),
- des marques formelles attachées à un terme de la phrase autre que le terme nominal représentant l'argument auquel elles se réfèrent, le plus souvent le verbe (indexation),
- l'ordre des constituants, mais dans la mesure seulement où celui-ci est contraint par le contraste entre les participants à l'événement dénoté par le verbe plutôt que par la fonction discursive des termes de la phrase.

Les verbes peuvent être regroupés en *classes de valence*, ensembles de verbes qui utilisent les mêmes schèmes de codage pour exprimer leurs arguments <sup>2</sup>.

### 2.2. Schèmes de codage canoniques et non canoniques

La notion de schème de codage canonique ne doit pas se comprendre ici comme se référant à des restrictions postulées par une théorie de la grammaire générale ou une autre, mais en un sens purement statistique au niveau de chaque langue individuelle : un schème de codage est considéré comme non canonique s'il ne concerne qu'un nombre limité de verbe. Par exemple, les descriptions du basque standard moderne proposent généralement une liste de six schèmes de codage canoniques, selon la présence ou non de termes au cas morphologique désignatif (alias absolutif) <sup>3</sup>, ergatif et datif et des indices correspondants sur la forme verbale :

- <Ø> (inaccusatif) – ex. (1a) ;
- <Ø, DAT> (inaccusatif-plus-datif) – ex. (1b) ;
- <ERG> (inergatif) – ex. (1c) ;

---

<sup>2</sup> Les classes de valence de verbes ont été étudiées de façon particulièrement précise et détaillée pour l'anglais, grâce aux travaux de Beth Levin. Pour une présentation et une bibliographie, cf. Levin (2009).

<sup>3</sup> Pour éviter tous les problèmes que soulèvent les termes de *nominatif* et *absolutif* d'un point de vue typologique, et pour couper court aux malentendus qui peuvent résulter d'une reprise pure et simple de ces termes tels qu'ils sont employés dans diverses traditions linguistiques, lorsqu'il est question de langues à flexion casuelle des noms, j'appelle systématiquement *cas désignatif* (quelle que soit par ailleurs sa distribution syntaxique) la forme casuelle qui coïncide avec la forme de citation des noms. J'utilise Ø pour gloser le cas échéant un affixe exprimant le cas désignatif, ainsi que pour symboliser le cas désignatif dans les formules qui résument les schèmes de codage. Pour la justification de cette position, cf. Creissels (2009a).

- <ERG, DAT> (inergatif-plus-datif) – ex. (1d) ;
- <ERG, Ø> (transitif) – ex. (1e) ;
- <ERG, Ø, DAT> (transitif-plus-datif) – ex. (1f).

- (1) a. *Ispilu-a erori da.*  
 miroir-SG.Ø tomber.ACP PRES.3SG  
 'Le miroir est tombé.'
- b. *Jon-i liburu-ak gustatzen zaizkio.*  
 Jon.DAT livre.PL.Ø plaire.INACP PRES.3PL.3SG  
 'Jon aime les livres.'
- c. *Ur-ak irakin du.*  
 eau-SG.ERG bouillir.ACP PRES.3SG  
 'L'eau a bouilli.'
- d. *Otso-ek ardi-ei esetsi zieten.*  
 loup-PL.ERG mouton-PL.DAT attaquer.ACP PAS.3PL.3PL  
 'Les loups attaquèrent / avaient attaqué les moutons.'
- e. *Haurr-ek ispilu-a puskatu dute.*  
 enfant-PL.ERG miroir-SG.Ø casser.ACP PRES.3SG.3PL  
 'Les enfants ont cassé le miroir.'
- f. *Haurr-ek Jon-i ispilu-a eman zioten.*  
 enfant-PL.ERG Jon-DAT miroir-SG.Ø donner.ACP PAS.3SG.3SG.3PL  
 'Les enfants donnèrent / avaient donné le miroir à Jon.'

Par contre, très peu de verbes sont attestés en basque ancien (15-16ème siècle) avec un schème de codage sans terme au das désignatif (<ERG> et <ERG, DAT>) – Mounole (2011), et parmi les variétés modernes, quelques variétés orientales (souletin) maintiennent une situation semblable.

Dans l'histoire des langues, des schèmes de codification non canoniques peuvent apparaître pour diverses raisons, notamment la conventionalisation de l'ellipse d'un argument et l'univerbation de constructions à verbes légers – Creissels (2008). S'ils ne sont pas éliminés par un mécanisme de régularisation, les schèmes non canoniques ainsi apparus peuvent en arriver à concerner une partie importante du lexique verbal et perdre ainsi leur caractère non canonique, comme l'illustre le développement des schèmes de codification ne comportant pas de terme absolutif dans l'histoire du basque – Aldai (2008), Berro (2010), Creissels & Mounole (2012).

### 3. La transitivité prototypique

#### 3.1. Définition

La transitivité prototypique a fait l'objet d'un nombre important de travaux depuis l'article fondateur de Paul Hopper et Sandra Thomson (Hopper & Thomson (1980). On ne refera pas ici l'historique des discussions à propos de la liste de critères de transitivité proposés dans cet article, et on s'en tiendra à la position qui semble la plus intéressante dans la perspective d'une approche typologique de questions ayant à voir avec la transitivité. Selon cette position, qui est notamment celle de Næss (2007),

un agent prototypique effectue de façon consciente et volontaire une activité orientée vers un autre participant, et un patient prototypique subit un changement d'état ou de position provoqué par un agent.

L'hypothèse sur laquelle s'appuie cette esquisse de typologie est que :

- les verbes construits avec deux constituants nominaux représentant un agent prototypique et un patient prototypique constituent universellement un ensemble homogène en termes de schème de valence (dans une langue donnée, tous les verbes répondant à cette définition assignent le même codage aux groupes nominaux qui représentent leur agent et leur patient) – cf. Tsunoda (1985), Lazard (1994) ;
- le codage AP défini par référence à de tels verbes fonctionne de manière générale comme un prototype dans l'organisation des schèmes de valence.

On désignera donc comme *verbes transitifs prototypiques* les verbes construits avec deux constituants nominaux représentant un agent prototypique et un patient prototypique, et on pourra désigner comme *verbes transitifs par assimilation* les verbes associés au schème de codage AP qui ne sont pas sémantiquement des verbes transitifs prototypiques. Par exemple en français, selon cette définition, *casser* est un verbe transitif prototypique, *voir* est un verbe transitif par assimilation, ainsi que *satisfaire* dans l'une de ses acceptions (*satisfaire une personne* vs. *satisfaire à un obligation*), tandis que *plaire* n'est pas un verbe transitif. Il est crucial d'observer (notamment par contraste avec la pratique terminologique la plus courante en linguistique française <sup>4</sup>) que selon cette terminologie, *transitif* (qui dans chaque langue est identifié à un schème de codage particulier) ne se confond pas avec *bivalent* (notion qui prend en compte uniquement le nombre d'arguments, sans tenir compte de leur codage).

### 3.2. Illustrations

Une observation particulièrement intéressante pour l'hypothèse de la transitivité prototypique est que, lorsqu'un verbe polysémique s'insère selon ses acceptions dans le schème de codage AP (typiquement utilisé pour les verbes transitifs prototypiques) ou dans un autre schème de codage, c'est toujours l'acception sémantiquement la plus proche de la transitivité prototypique qui sélectionne le codage AP.

Par exemple, en Mandinka, *tee* 'couper' et *tee* 'traverser' peuvent être considérés, non pas comme deux verbes différents, mais comme deux acceptions d'un verbe polysémique dans une relation de type métaphorique. Or *tee* 'traverser' (dont le deuxième argument n'est pas un patient prototypique) peut se construire sans différence de sens selon le schème *Sujet Objet Verbe* qui est celui des verbes transitifs prototypiques ou selon le schème *Sujet Verbe Oblique* – ex. (2a-b), tandis que *tee* 'couper' (dont le deuxième argument est un patient prototypique) peut exclusivement se construire selon le schème *Sujet Objet Verbe* – ex. (2b-c).

---

<sup>4</sup> En conformité avec la terminologie suivie ici, on peut seulement caractériser comme *intransitive étendue* (Dixon & Aikhenvald 2000 : 3) la construction des verbes couramment désignés en grammaire française comme 'transitifs indirects', et c'est comme *argument oblique* qu'il convient de désigner leur deuxième argument.

- (2) a. *Mǔo-lu ka b́aa tee.*  
 personne.D-PL INACP.POS fleuve.D traverser  
 ‘Les gens traversent le fleuve.’
- b. *Mǔo-lu ḱa tee b́aa la.*  
 personne.D-PL INACP.POS traverser fleuve.D OBL  
 synonyme de (a)
- c. *Mǔo-lu ḱa ñant́aŋ-o tee.*  
 personne.D-PL INACP.POS paille-D couper  
 ‘Les gens coupent de la paille.’
- d. \**Mǔo-lu ḱa tee ñant́aŋ-o la.*  
 personne.D-PL INACP.POS couper paille-D OBL

En akhvakh, langue dans laquelle on peut figurer comme <ERG, Ø> le schème de codage des verbes transitifs prototypiques, le verbe *l̄<sup>w</sup>arurula* pris au sens de ‘frapper’ se construit avec le frappeur au cas ergatif et le frappé (qui n’est pas un patient prototypique) au cas locatif ; dans cette construction, l’objet qui sert à frapper peut être encodé au cas désignatif utilisé par ailleurs pour les patients prototypiques – ex. (3a). Mais ce même verbe signifie aussi ‘tuer’, et dans ce cas c’est le tué qui est au cas désignatif (cas utilisé dans cette langue pour les patients prototypiques), et la mention de ce qui sert à tuer ne peut alors être introduite qu’au moyen de la forme dépendante d’un deuxième verbe (qui peut être une deuxième occurrence du verbe *l̄<sup>w</sup>arurula* avec la construction qu’il a au sens de ‘frapper’) – ex. (3b-c).

- (3) a. *Wašo-de beko-ge (č’uli) l̄<sup>w</sup>arari.*  
 garçon-ERG serpent-LOC bâton frapper.ACP  
 ‘Le garçon a frappé le serpent (avec un bâton).’  
 litt. ‘Le garçon a appliqué (le bâton) sur le serpent.’
- b. *Ek<sup>w</sup>aš<sup>w</sup>-e mišuq̄a l̄<sup>w</sup>arari.*  
 homme-ERG voleur tuer.ACP  
 ‘L’homme a tué le voleur.’
- c. *Ek<sup>w</sup>aš<sup>w</sup>-e mešu l̄<sup>w</sup>are mišuq̄a l̄<sup>w</sup>arari.*  
 homme-ERG couteau frapper.CVB voleur tuer.ACP  
 ‘L’homme a tué le voleur à coups de couteau.’  
 litt. ‘L’homme a tué le voleur en appliquant un couteau.’

En jóola banjal, le même verbe s’utilise au sens de ‘poser le pied sur quelque chose’ et ‘fouler quelque chose aux pieds’ (notamment le riz en épis, pour séparer les grains) – ex. (4). Au premier sens, on peut avoir de manière synonyme la construction *Sujet Verbe Objet*, qui est celle des verbes transitifs prototypiques, ou la construction *Sujet Verbe Oblique* (qui diffère de la précédente par la présence d’une préposition), alors qu’au deuxième sens (qui à la différence du premier implique un acte volontaire visant à transformer le patient), seule la construction *Sujet Verbe Objet* est possible.

- (4) a. *Nu-kag-om gaat.*  
 2SG-marcher\_sur-1SG pied  
 ‘Tu m’as marché sur le pied.’

- b. *Nu-kag-om*            *ni*    *gaat*.  
2SG-marcher\_sur-1SG sur    pied  
synonyme de (a)
- c. *Gu-kag-e*                    *emmano*    *yayu*.  
3PL-fouler\_aux\_pieds-ACP riz                    DEF  
'Ils ont foulé le riz aux pieds.'
- d. \**Gu-kag-e*                    *ni*    *emmano*    *yayu*.  
3PL-fouler\_aux\_pieds-ACP sur    riz                    DEF  
(serait interprété comme 'Ils ont marché sur le riz')

#### 4. Le codage AP

Dans cette section, qui reprend largement Creissels (2009b), on propose l'esquisse d'une typologie des modalités de codage des deux termes nominaux de la construction transitive prototypique. La présentation très sommaire qui va être donnée ne doit pas faire perdre de vue que, dans une présentation plus précise, il serait indispensable de tenir compte du fait qu'une langue donnée peut avoir un codage AP caractérisé par une alternance entre plusieurs types des types définis dans cette section, notamment en fonction de la flexion verbale (cf. à la section 5 l'exemple du géorgien). Autrement dit, le fait qu'une langue soit mentionnée comme illustration d'un type donné ne signifie pas nécessairement que le codage AP de cette langue se résume au type en question, mais seulement qu'il y a dans cette langue au moins une variante du codage AP qui relève de ce type.

##### 4.1. Codage AP hiérarchique vs. non-hiérarchique

Dans un codage AP hiérarchique, il est impossible de définir de manière indépendante un codage de A et un codage de P, car le codage de A et de P dépend de leur place relative dans une hiérarchie.

La notion de codage AP hiérarchique recouvre une variété de situations qu'on ne cherchera pas à caractériser plus précisément ici. La suite de cette section traitera uniquement des types possibles de codage non-hiérarchique. Il serait *a priori* possible d'adapter les distinctions qui seront proposées ci-dessous aux codages AP hiérarchiques, en raisonnant non pas en termes d'agent et de patient mais en termes de participant hiérarchiquement supérieur et participant hiérarchiquement inférieur, et il ne serait pas difficile de justifier cette démarche, car dans de tels systèmes, ce sont les configurations avec l'agent occupant une position hiérarchiquement supérieure qui sont sémantiquement non marquées. Je n'ai toutefois aucune idée sur la question de savoir si on observerait ou non, en procédant ainsi, une variété de types attestés comparable à celle observée dans les codages non hiérarchiques, pour lesquels au moins douze des seize types logiquement possibles sont attestés dans les langues du monde.

##### 4.2. Codage AP symétrique vs. asymétrique

Dans les langues qui ont un codage AP non hiérarchique (c'est-à-dire dans lesquelles les caractéristiques de codage de A et celles de P sont déterminées de manière

indépendante), il peut y avoir plus ou moins de symétrie dans les caractéristiques de codage de A et de P, et d'un point de vue typologique, il est intéressant de mettre ceci en relation avec les tendances générales dans la façon d'encoder termes syntaxiques nucléaires et obliques.

En effet, l'indexation n'est pas un phénomène universel, mais il s'agit d'un phénomène courant en ce qui concerne les termes syntaxiques nucléaires, alors que l'indexation des obliques est typologiquement exceptionnelle.

En ce qui concerne le marquage casuel ou l'utilisation d'adpositions, là encore il n'y a rien d'universel, mais l'utilisation de formes casuelles syntaxiquement marquées<sup>5</sup> ou d'adpositions est plus courante pour les obliques que pour les termes syntaxiques nucléaires, tandis que l'utilisation de noms à leur forme de citation sans l'adjonction d'une quelconque adposition est plus courante pour les termes syntaxiques nucléaires.

Par contre, aucune généralisation de ce type ne semble pouvoir être faite en ce qui concerne l'ordre des constituants.

On peut sur cette base désigner comme *symétriques* les codages AP dans lesquels, en termes de marquage et/ou d'indexation, A et P présentent de manière égale des caractéristiques de codage typiquement associées à des termes nucléaires ou à des obliques. Quant aux codages AP asymétriques, on pourra les désigner comme *centrés sur A* lorsque c'est A qui présente un maximum de caractéristiques en principe typiques de termes nucléaires, et comme *centrés sur P* lorsque c'est au contraire P qui présente un maximum de caractéristiques en principe typiques de termes nucléaires.

### 4.3. Codages AP symétriques

Il y a quatre possibilités logiques pour les codages AP symétriques, c'est-à-dire dans lesquels A et P présentent au même degré les propriétés qui, à l'échelle des langues du monde, tendent à être typiquement associées à des termes syntaxiques nucléaires ou à des obliques :

- A et P sont tous deux non marqués (c'est-à-dire à une forme identique à la forme de citation des noms et non-accompagnés d'une adposition), aucun des deux n'est indexé (mandingue, chinois mandarin) ;
- A et P sont tous deux non marqués et donnent lieu tous les deux à indexation (k'ichee', abkhaze, nahuatl, lakota) ;
- A et P sont tous deux marqués (c'est-à-dire ou bien à une forme différente de la forme de citation des noms, ou bien accompagnés d'une adposition), et aucun des deux n'est indexé<sup>6</sup> (japonais, tongien) ;
- A et P sont tous deux marqués, et ils sont aussi tous deux indexés (certaines variétés de basque<sup>7</sup>).

---

<sup>5</sup> Sur la notion de forme casuelle syntaxiquement marquée, cf. Creissels (2009a).

<sup>6</sup> Comme les autres types dans lesquels à la fois A et P sont marqués, ce type ne semble attesté que dans des langues où il alterne avec un autre type du fait d'un marquage conditionné (ou 'différentiel') d'au moins un des deux termes.

<sup>7</sup> Il s'agit de variétés de basque qui, peut-être par calque de l'espagnol, ont développé un marquage conditionné du patient (qui dans ces variétés est dans certaines conditions au cas morphologique datif) tout en maintenant le marquage ergatif de l'agent.

#### 4.4. Codages AP pleinement asymétriques

Dans les codages AP asymétriques, A et P diffèrent par le degré auquel ils présentent des caractéristiques de codage typiques de termes nucléaires. Dans les codages AP pleinement asymétriques, l'asymétrie se manifeste à la fois dans le marquage et dans l'indexation, avec deux possibilités logiques :

- codage AP totalement centré sur A : A est non marqué tandis que P est marqué, A est indexé tandis que P n'est pas indexé (latin, turc) ;
- codage AP totalement centré sur P : A est marqué tandis que P est non marqué, A n'est pas indexé tandis que P est indexé (avar).

#### 4.5. Codages AP partiellement asymétriques

Dans les codages AP partiellement asymétriques, l'asymétrie concerne seulement une des deux caractéristiques de codage prises en considération, ce qui donne huit possibilités logiques<sup>8</sup>. On a tout d'abord quatre types possibles de codages AP partiellement centrés sur A :

- ni A ni P ne sont marqués, A seul est indexé (italien, wolof, hausa) ;
- A et P sont tous deux marqués, A seul est indexé (?) ;
- ni A ni P ne sont indexés, P seul est marqué (mongol) ;
- A et P sont tous deux indexés, P seul est marqué (hongrois).

Il y a ensuite quatre types possibles de codages AP partiellement centrés sur P :

- ni A ni P ne sont marqués, P seul est indexé (?) ;
- A et P sont tous deux marqués, P seul est indexé (?) ;
- ni A ni P ne sont indexés, A seul est marqué (lezgi, dyirbal) ;
- A et P sont tous deux indexés, A seul est marqué (basque).

#### 4.6. Codages AP à asymétries contradictoires

Dans les types de codage AP envisagés maintenant, le centrage sur A ou P observé au niveau du marquage est en contradiction avec celui observé au niveau de l'indexation, ce qui donne deux possibilités logiques :

- A est marqué et indexé, tandis que P n'est ni marqué ni indexé (oromo) ;
- A n'est ni marqué ni indexé, tandis que P est marqué et indexé (?).

#### 4.7. Types de codage AP et alignement

Il y a une corrélation évidente entre l'asymétrie des constructions transitives et l'alignement morphologique de l'argument unique U des verbes monovalents avec A ou P :

- les langues à codage AP centré sur A sont généralement des langues à forte prédominance de l'alignement  $A = U \neq P$  (alias alignement accusatif) ;

---

<sup>8</sup> Dans les sections 4.5 et 4.6, les points d'interrogation signalent les types pour lesquels je n'ai pas trouvé d'illustration. Il est intéressant d'observer que cela concerne des configurations dans lesquelles, ou bien P seul est indexé, ou bien à la fois A et P sont marqués.



- les langues à codage AP centré sur P sont généralement des langues à forte prédominance de l'alignement  $P=U \neq A$  (alias alignement ergatif).

Il est par contre intéressant d'observer que les langues à codage AP symétrique ne manifestent aucune préférence évidente pour tel ou tel type d'alignement : on trouve parmi ces langues aussi bien des langues à alignement  $A=U \neq P$  (par exemple le nahuatl) que des langues à alignement  $P=U \neq A$  (par exemple le k'ichee' ou l'abkhaze), et en outre, c'est surtout parmi les langues à codage AP symétrique qu'on a signalé des cas clairs de langues avec deux classes également importantes de verbes monovalents qui diffèrent par l'alignement de leur unique argument (par exemple le lakota).

## 5. Relations d'alignement entre schèmes de codage

### 5.1. Critique de la définition courante des notions d'accusativité / ergativité

Dans la littérature récente, la notion d'accusativité / ergativité est généralement définie en termes de coïncidence entre l'argument unique U (alias S) des verbes monovalents et l'un des arguments A et P (alias O) des verbes transitifs prototypiques, pour chacune des propriétés (de codage ou de comportement) susceptibles de marquer un contraste entre A et P<sup>9</sup>.

Cette définition doit être adaptée avant de pouvoir être utilisée dans une étude des relations entre schèmes de codage à visée typologique, pour les raisons suivantes :

1. Dans un classement des schèmes de codage disponibles dans une langue donnée, cela n'aurait pas de sens de faire un classement séparé selon les caractéristiques de marquage et les caractéristiques d'indexation. Seul peut avoir un sens un classement qui prend en compte globalement les propriétés de codage des arguments. Par exemple, si l'argument unique d'un verbe monovalent coïncide avec A pour l'indexation et avec P pour le marquage (ce qui est une situation relativement courante), le verbe en question doit être reconnu comme ayant un schème de codage avec un argument unique dont le codage, pris globalement diffère à la fois de celui de A et de celui de P.
2. De manière semblable, dans un classement des schèmes de codage, des termes dont le codage coïncide ou diffère selon la flexion verbale doivent être considérés comme globalement encodés de façon différente.
3. Enfin, la définition courante du paramètre d'ergativité / accusativité ne dit rien des verbes bivalents dont le schème de codage n'est pas aligné sur celui des verbes transitifs prototypiques.

### 5.2. Schèmes de codage dont aucun terme ne coïncide totalement avec A ou P

Il n'y a aucun doute sur le fait que la situation connue dans la littérature typologique comme 'alignement tripartite' (situation dans laquelle U, A et P sont traités chacun de manière différente) est une situation exceptionnelle, si on prend en considération des propriétés particulières des arguments dans des phrases concrètes dans lesquelles le

---

<sup>9</sup> Sur A, P/O et U/S, cf. entre autres Comrie (1978), Plank (1979), Dixon (1994), Lazard (1994, 1997), Palmer (1994, chapitres 1-4), Manning (1996), Kibrik (1997), Mithun & Chafe (1999), Creissels (2006: chapitres 17-18).

verbe est à une forme particulière de sa flexion. Par contre, si on prend globalement en considération les propriétés de codage (marquage et indexation) et leurs variations possibles en relation avec la flexion verbale, alors l'alignement tripartite doit être reconnu comme une situation relativement commune, car beaucoup de verbes dans beaucoup de langues ont dans leur construction un argument dont les caractéristiques de codage ne coïncident totalement, ni avec celles de A, ni avec celles de P.

Par exemple, en géorgien, trois cas morphologiques traditionnellement désignés comme nominatif, ergatif et datif sont utilisés dans le marquage de A et de P, trois séries d'indices personnels désignées ici comme IP1, IP2a et IP2b peuvent s'utiliser pour indexer A et P sur le verbe, et les formes fléchies du verbe transitif se divisent en trois groupes qui diffèrent par le codage assigné aux arguments, comme cela est indiqué dans le tableau suivant <sup>10</sup> :

	<i>codage de A</i>	<i>codage de P</i>
<i>formes de TAM du groupe I</i> cf. ex. (5a)	cas désignatif indice de la série IP1	cas datif indice de la série IP2a
<i>formes de TAM du groupe II</i> cf. ex. (5b)	cas ergatif indice de la série IP1	cas désignatif indice de la série IP2a
<i>formes de TAM du groupe III</i> cf. ex. (5c)	cas datif indice de la série IP2b	cas désignatif indice de la série IP1

- (5) a. *Bič'-i t'exs žam-s.*  
 garçon-Ø casser.PRES.3SG.3SG bol-DAT  
 'Le garçon casse le bol.'  
 je le casse =  $\boxed{v}t'ex$  (v = 1SG dans la série IP1)
- b. *Bič'-ma gat'exa žam-i.*  
 garçon-ERG casser.AOR.3SG.3SG bol-Ø  
 'Le garçon a cassé le bol.'  
 je l'ai cassé =  $ga\boxed{v}t'exe$  (v = 1SG dans la série IP1)
- c. *Bič'-s gaut'exia žam-i.*  
 garçon-DAT casser.PRF.3SG.3SG bol-NOM  
 'Il semble que le garçon a cassé le bol.'  
 il semble que je l'ai cassé =  $ga\boxed{m}it'exia$  (m = 1SG dans la série IP2)

Les verbes géorgiens dont le schème de codage n'est pas assimilé au schème transitif prototypique AP se répartissent en deux classes :

- ceux qui ont un argument dont le codage coïncide avec celui de l'agent des verbes transitifs prototypiques, mais n'ont pas d'argument encodé comme le patient, comme le verbe 'pleurer' illustré à l'ex. (6) ;

<sup>10</sup> Pour les raisons commentées dans la note 3, dans ce qui suit, le terme de cas désignatif a été substitué au terme de cas nominatif traditionnellement utilisé dans les descriptions du géorgien. Ceci est particulièrement justifié dans le cas de cette langue, compte tenu du fait que selon le tiroir verbal pris en considération, il serait tout aussi justifié de désigner ce cas comme 'absolutif'.

– ceux qui ont un argument invariablement au cas désignatif et indexé par un indice de la série IP1, comme le verbe ‘se cacher’ illustré à l'ex. (7) ; le codage de cet argument coïncide ainsi de manière variable, selon la flexion verbale, soit avec le codage de A, soit avec celui de P.

- (6) a. *Bič'-i t'iris.*  
 garçon-Ø pleurer.PRES.3SG  
 ‘Le garçon pleure.’  
 je pleure =  $\boxed{v}$ t'iri (v = 1SG dans la série IP1)
- b. *Bič'-ma it'ira.*  
 garçon-ERG pleurer.AOR.3SG  
 ‘Le garçon a pleuré.’  
 j'ai pleuré =  $\boxed{v}$ it'ire (v = 1SG dans la série IP1)
- c. *Bič'-s ut'irnia.*  
 garçon-DAT pleurer.PRF.3SG  
 ‘Il semble que le garçon a pleuré.’  
 il semble que j'ai pleuré =  $\boxed{m}$ it'irnia (m = 1SG dans la série IP2)
- (7) a. *Bič'-i imaleba.*  
 garçon-Ø se\_cacher.PRES.3SG  
 ‘Le garçon se cache.’  
 je me cache =  $\boxed{v}$ imalebi (v = 1SG dans la série IP1)
- b. *Bič'-i daimala.*  
 garçon-Ø se\_cacher.AOR.3SG  
 ‘Le garçon s'est caché.’  
 je me suis caché =  $da\boxed{v}$ imale (v = 1SG dans la série IP1)
- c. *Bič'-i damalula.*  
 garçon-Ø se\_cacher.PRF.3SG  
 ‘Il semble que le garçon s'est caché.’  
 il semble que je me suis caché =  $da\boxed{v}malul\boxed{v}ar$  (v = 1SG dans la série IP1)

Par conséquent, l'alignement de l'argument unique de ‘se cacher’ avec A ou P varie comme cela est indiqué dans le tableau suivant :

	<i>codage de A et P</i>	<i>codage de l'argument unique U de 'se cacher'</i>
<i>formes de TAM du groupe I</i>	A : désignatif, IP1 P : datif, IP2a	désignatif (= A), IP1 (= A) → <b>alignement U = A</b>
<i>formes de TAM du groupe II</i>	A : ergatif, IP1 P : désignatif, IP2a	désignatif (= P), IP1 (= A) → <b>alignement ambigu</b>
<i>formes de TAM du groupe III</i>	A : datif, IP2b P : désignatif, IP1	U : désignatif (= P), IP1 (= P) → <b>alignement U = P</b>

Il est certainement difficile de vouloir évaluer avec précision le degré d'accusativité / ergativité d'un système dans lequel l'alignement typique des systèmes accusatifs et l'alignement typique des systèmes ergatifs s'entremêlent d'une telle façon. Mais en termes d'alignement entre schèmes de codage, la situation du géorgien peut se caractériser de façon très simple, en reconnaissant dans cette langue trois types canoniques de schèmes de codage :

- schèmes de codage incluant deux arguments encodés de la même façon que l'agent et le patient des verbes transitifs prototypiques ;
- schèmes de codage incluant un terme dont le codage coïncide avec celui de l'agent des verbes transitifs prototypiques, mais n'incluant aucun terme encodé comme le patient ;
- schèmes de codage n'incluant aucun terme dont le codage coïncide totalement avec celui de l'agent ou du patient des verbes transitifs prototypiques, mais incluant un terme dont les caractéristiques de codage présentent des coïncidences partielles et variables à la fois avec celles de l'agent et avec celles du patient.

### 5.3. De l'inutilité de U (ou S) comme primitive

Comme cela a déjà été mentionné, la définition courante de l'accusativité / ergativité ne dit rien des verbes bivalents dont le schème de codage diffère de celui des verbes transitifs prototypiques, et ne peut donc être utilisée telle quelle dans une étude typologique des schèmes de valence, dans le cadre de laquelle cela n'aurait aucun sens de simplement négliger ces verbes. Sur ce point, la solution évidente est de tirer les conclusions qui s'imposent d'observations déjà faites par différents auteurs à propos de l'incohérence qu'il y a, d'un point de vue logique, à prendre U comme une primitive pour la typologie de l'alignement sur le même plan que A et P.

D'abord à la différence de A et de P, qui renvoient à des prototypes sémantiques, U n'est pas défini relativement à un rôle sémantique. L'unique définition possible est que U renvoie au codage 'par défaut' de l'argument unique des verbes monovalents, c'est-à-dire à un type de codage assigné par une large majorité des verbes monovalents à leur argument unique. Mais cette définition n'a aucun sens pour les langues qui ont deux classes relativement productives de verbes monovalents, comme cela vient d'être mentionné pour le géorgien.

Ensuite à la différence de A et de P, U est tout simplement inutile en tant que primitive, car les types d'alignement classiquement définis par référence aux trois notions de A, P et U peuvent être considérés comme de simples cas particuliers de notions plus générales dont la définition fait seulement intervenir deux primitives, A et P. Ces notions, qui ont l'avantage (crucial dans la perspective d'une typologie des schèmes de valence) de pouvoir s'appliquer à tous les verbes qui ne sont pas des verbes transitifs prototypiques, indépendamment du nombre de leurs arguments, peuvent être définies de la façon suivante :

POUR TOUTE PROPRIÉTÉ (DE CODAGE OU DE COMPORTEMENT) IMPLIQUÉE DANS LE CONTRASTE ENTRE A ET P, TOUT ARGUMENT DE TOUT VERBE (MONO-, BI- OU TRIVALENT) QUI N'APPARTIEN PAS A L'ENSEMBLE DES VERBES TRANSITIFS PROTOTYPIQUES PEUT ÊTRE CARACTÉRISÉ COMME ALIGNÉ AVEC A OU ALIGNÉ AVEC P S'IL COÏNCIDE AVEC A OU AVEC P EN CE QUI CONCERNE LA PROPRIÉTÉ EN QUESTION.

Il importe de souligner ici que cette définition, non seulement étend la notion d'alignement à tous les verbes qui n'ont pas deux arguments encodés comme l'agent et le patient des verbes transitifs prototypiques, indépendamment du nombre de leurs arguments, mais en outre limite à deux le nombre des alignements possibles, mettant en lumière le fait que de la liste des 'alignements' possibles telles qu'elle est couramment présentée est en réalité une liste de configurations dont certaines seulement se définissent en termes d'alignement. En effet, selon cette définition, d'une part la notion d'alignement n'a de sens que pour les propriétés qui marquent un contraste entre A et P, et d'autre part la situation dans laquelle aucun argument ne coïncide avec A ou P n'est pas un type particulier d'alignement, mais tout simplement l'absence d'alignement.

#### 5.4. Types de schèmes de codage et alignement entre schèmes de codage

En première approximation, les schèmes de codage d'une langue peuvent être classés selon les quatre types suivants :

- schèmes qui incluent à la fois un terme A (dont les propriétés de codage sont identiques à celles de l'agent des verbes transitifs prototypiques) et un terme P (dont les propriétés de codage sont identiques à celles du patient des verbes transitifs prototypiques) ;
- schèmes qui incluent un terme A, mais pas de terme P ;
- schèmes qui incluent un terme P, mais pas de terme A ;
- schèmes qui n'incluent ni terme A, ni terme P.

Il est toutefois préférable de proposer une caractérisation plus précise des arguments dont le codage n'est pas purement et simplement identique à celui de A ou à celui de P.

##### 5.4.1. Les notions de A et P dans les langues à codage différentiel de l'agent ou du patient

Il convient d'abord de proposer un traitement pour les langues dans lesquelles la construction transitive prototypique se caractérise par un mécanisme de *codage différentiel* (ou plus exactement *conditionné*) de l'un des deux arguments, agent ou patient. Ces phénomènes sont plus connus sous les noms de *marquage différentiel du sujet* et *marquage différentiel de l'objet*, qui ont l'inconvénient de laisser planer une certaine ambiguïté sur le fait que l'indexation peut être concernée au même titre que le marquage au sens strict du terme. Dans les langues concernées, le codage de l'un des deux arguments de la construction transitive prototypique utilise deux modèles alternatifs sélectionnés en fonction de traits tels que l'animacité ou la définitude, et il faut envisager la possibilité que des schèmes de codage autre que celui des verbes transitifs prototypiques comportent un terme dont le codage coïncide avec un seul des deux modèles qui alternent dans le codage de l'agent ou du patient.

Dans les langues à codage différentiel du patient, il semble généralement possible de caractériser l'un des codages possibles du patient comme plus proche du prototypique du codage d'un terme nucléaire que l'autre, et ma proposition est de symboliser comme  $P_1$  celui des deux codages possibles du patient qui se rapproche le plus du prototype de codage d'un terme nucléaire (indexation et absence de marquage), et comme  $P_2$  celui qui s'en éloigne le plus. De façon symétrique, en cas

d'alternance entre deux codages possibles de l'agent, je propose de symboliser comme  $A_1$  celui des deux codages possibles de l'agent qui se rapproche le plus du prototype de codage d'un terme nucléaire, et comme  $A_2$  celui qui s'en éloigne le plus.

Par exemple, dans les variétés de basque qui ont un codage différentiel du patient <sup>11</sup>, avec les verbes transitifs prototypiques ou assimilés, comme *ikusi* 'voir', le patient peut être au cas désignatif, comme en (8a), ou au cas datif, comme en (8b), et dans les deux cas il est indexé sur le verbe par les indices qui correspondent au cas choisi. Il y a par ailleurs dans ces mêmes variétés de basque des verbes dont un argument est de manière stable, soit au cas désignatif, par exemple *erori* 'tomber' – ex. (8c), soit au cas datif, par exemple *esetsi* 'attaquer' – ex. (8d).

- (8) a. *Gorka-k Jon-i ikusi dio.*  
 Gorka-ERG Jon-DAT voir.ACP PRES.3SG.3SG  
 'Gorka a vu Jon.'
- b. *Gorka-k kotxe-a ikusi du.*  
 Gorka-ERG voiture-SG.Ø voir.ACP PRES.3SG.3SG  
 'Gorka a vu la voiture.'
- c. *Ispilu-a erori da.*  
 miroir-SG.Ø tomber.ACP PRES.3SG  
 'Le miroir est tombé.'
- d. *Otso-ek ardi-ei esetsi zieten.*  
 loup-PL.ERG mouton-PL.DAT attaquer.ACP PAS.3PL.3PL  
 'Les loups attaquèrent les moutons.'

Selon ce qui a été proposé ci-dessus, dans ces variétés de basque, *ikusi* 'voir' a un cadre de codage AP, tandis que le cadre de codage de *erori* 'tomber' est de type  $P_1$ , et celui de *esetsi* 'attaquer' est de type  $AP_2$ .

#### 5.4.2. Termes de type C

Une autre situation assez courante est l'existence d'une classe de verbes dont un argument est aligné avec A en ce qui concerne l'indexation mais avec P en ce qui concerne le marquage, et ne peut donc pas être caractérisé globalement comme de type A ou de type P. J'utiliserai C pour symboliser de tels termes <sup>12</sup>. Une situation de ce type se rencontre par exemple en laze – cf. Lacroix (2009 : 669-687).

#### 5.4.3. Termes de type $\emptyset$

Il y a aussi des cas plus complexes dans lesquels l'impossibilité de caractériser un argument comme étant simplement de type A ou P est la conséquence d'alternances qui affectent le codage des termes nucléaires de la construction transitive prototypique en fonction de la flexion verbale, comme dans le cas du géorgien présenté à la section 4. Dans de tels cas, parmi les verbes non assimilés au modèle AP, il est possible de trouver à la fois des verbes dont un argument présente les mêmes alternances que l'un des deux termes de la construction transitive prototypique

<sup>11</sup> Sur le marquage différentiel du patient en basque, cf. entre autres Fernández & Rezac (2012), Mounole (2012).

<sup>12</sup> Du point de vue mnémotechnique, l'abréviation C dans la symbolisation des schémas de codification renvoie à l'anglais *core* (noyau, nucléaire).

(comme par exemple en géorgien 'pleurer', dont le schème de codage est de type A), et des verbes dont un argument présente sans aucune alternance des caractéristiques de codage qui se retrouvent à la fois dans le codage de A et dans celui de P. J'utiliserai  $\emptyset$  pour symboliser de tels termes.

#### 5.4.3. Arguments obliques

Il est utile d'introduire ici la notion d'argument oblique. Un argument oblique est sémantiquement un argument, mais son codage ne coïncide pas avec celui de A ou de P et ne peut pas non plus se décrire comme une combinaison de traits qui interviennent dans la définition du codage A et du codage P. Selon les langues, cette définition peut concerner des termes qui ont néanmoins pour diverses raisons un statut particulier (dans un certain nombre de langues, c'est le cas de termes au cas datif), ou des termes que rien formellement ne distingue de simples adjoints. J'utiliserai X et Y pour symboliser de tels termes.

#### 5.4.5. Récapitulation

Selon les définitions qui viennent d'être posées, on peut identifier six grands types possibles de schèmes de codage pour les verbes monovalents et bivalents<sup>13</sup> :

- le schème de codage AP, typiquement utilisé (bien que de manière non exclusive) avec les verbes transitifs prototypiques, auxquels peuvent s'ajouter, dans les langues à codage différentiel de A ou de P, des schèmes qui diffèrent seulement de AP par l'absence d'alternance ( $AP_1$ ,  $AP_2$ ,  $A_1P$ ,  $A_2P$ )
- les schèmes de type A(X) (verbes monovalents dont l'argument unique est encodé comme A (éventuellement  $A_1$ ,  $A_2$ ), et verbes bivalents qui ont un argument encodé comme A (ou  $A_1$ ,  $A_2$ ) et un argument oblique),
- les schèmes de type P(X) (verbes monovalents dont l'argument unique est encodé comme P (éventuellement  $P_1$ ,  $P_2$ ), et verbes bivalents qui ont un argument encodé comme P (ou  $P_1$ ,  $P_2$ ) et un argument oblique),
- les schèmes de type C(X) (verbes monovalents dont l'argument unique a un codage de type C, et verbes bivalents avec un argument de type C et un argument oblique X),
- les schèmes de type  $\emptyset(X)$  (verbes monovalents dont l'argument unique a un codage de type  $\emptyset$ , et verbes bivalents avec un argument de type  $\emptyset$  et un argument oblique X),
- schèmes de type X(Y), avec un ou deux arguments obliques.

Le type X(Y) peut être illustré par les constructions impersonnelles du russe avec un argument unique au datif (comme *mne nadoelo* 'j'en ai assez'). Mais dans les langues du monde, ce schème semble avoir tout au plus un statut marginal. Généralement, en plus du schème AP qui selon l'hypothèse de la transitivité prototypique doit pouvoir être reconnu dans toutes les langues, les langues ont un schème canonique unique ou

---

<sup>13</sup> Je laisse ici de côté le cas des verbes trivalents, qui nécessiterait de discuter en détail le traitement de schèmes de codage comportant deux termes plus ou moins similaires au terme P de la construction transitive prototypique. Sur les propriétés d'alignement des verbes trivalents, cf. entre autres Malchukov, Haspelmath & Comrie (2010). Une autre question qui est laissée ici de côté, et qui mériterait à elle seule un long développement, est celle des constructions à verbe léger incluant un terme qui a l'apparence d'un terme P mais qui ne représente pas un participant.

deux schèmes canoniques, et les schèmes canoniques incluent nécessairement un terme qui appartient à l'un des types A, P, C ou  $\emptyset$ .

#### 5.4.6. Remarque sur les langues à codage transitif de type hiérarchique

Dans le prolongement des remarques déjà faites sur les langues à codage transitif de type hiérarchique, il importe de noter que les définitions de types de codage proposés à cette section, de même d'ailleurs que la notion d'alignement, ne leur sont pas directement applicables. On peut envisager d'aménager ces définitions en substituant à A et P les notions d'argument hiérarchiquement supérieur et argument hiérarchiquement inférieur. Je ne chercherai toutefois pas à développer plus cette proposition, faute d'une familiarité suffisante avec les langues qui présentent ce phénomène, et me contenterai de commenter brièvement un exemple.

En movima (Bolivia), selon Haude (2006), c'est l'argument le plus bas dans la hiérarchie d'animacité qui est encodé de la même façon que l'argument unique des verbes monovalents, indépendamment de son rôle sémantique, l'argument le plus haut dans cette hiérarchie ayant un codage spécial. Si on s'en tient strictement aux définitions usuelles, tout ce que l'on peut dire c'est que dans cette langue, l'alignement varie entre  $U=A$  et  $U=P$  selon la nature sémantique des arguments, et que les verbes monovalents ont un codage de type  $\emptyset$ . Mais si on accepte que dans de tels systèmes, A et P sont à interpréter respectivement comme le participant supérieur et le participant inférieur dans la hiérarchie, alors on peut analyser le schème de codage des verbes monovalents comme étant de type P, ce qui rattache cette langue au type d'alignement couramment désigné comme ergatif.

## 6. Le principe du codage obligatoire

Dans cette section, on examine les restrictions formelles sur la sélection d'un type de codage pour l'argument unique des verbes monovalents et pour les arguments des verbes bivalents qui n'utilisent pas le schème AP.

Dans beaucoup de langues, les schèmes de codage respectent de façon plus ou moins stricte un principe connu dans la littérature générativiste comme *obligatory case parameter* – Bobaljik (1993), Laka (1993), que je désignerai ici comme *principe du codage obligatoire* pour souligner qu'il ne s'agit pas là seulement de cas au sens strict du terme, mais plus généralement de caractéristiques de codage des arguments. Selon ce principe, les schèmes de codage d'une langue donnée, indépendamment de la valence sémantique du verbe, doivent inclure nécessairement un terme ayant un type particulier de codage qui constitue donc dans la langue en question le codage non-marqué ou par défaut (et qui notamment est le seul utilisé pour l'unique argument des verbes monovalents). Etant donné que selon l'hypothèse de la transitivité prototypique, toute langue doit avoir un schème de codage AP, il n'y a que deux options possibles pour les langues qui respectent le principe du codage obligatoire :

- dans les langues désignées ici comme *langues à codage A obligatoire*, chaque schème de codage doit comporter un terme dont les caractéristiques de codage (marquage et indexation) sont identiques à celles de A ;
- dans les langues désignées ici comme *langues à codage P obligatoire*, chaque schème de codage doit comporter un terme dont les caractéristiques de codage (marquage et indexation) sont identiques à celles de P.



Cette distinction entre langues à codage A obligatoire et langues à codage P obligatoire étend la définition courante de la distinction entre langues à alignement morphologique de type accusatif et langues à alignement morphologique de type ergatif. La seule différence (qui est toutefois cruciale dans la perspective d'une typologie des systèmes de schèmes de codage) est qu'elle prend en considération non seulement l'alignement entre les verbes transitifs prototypiques et les verbes sémantiquement monovalents, mais entre les verbes transitifs prototypiques et la totalité des autres verbes.

Dans les langues à codage A obligatoire, les seuls types de codage canoniques possibles pour les verbes bivalents sont AP et AX, et le seul type canonique possible pour les verbes monovalents est A. Dans les langues à codage P obligatoire, les seuls types de codage canoniques possibles pour les verbes bivalents sont AP et PX, et le seul type canonique possible pour les verbes monovalents est P.

Toutes les langues ne respectent pas le principe du codage obligatoire. Par exemple en basque standard (cf. section 2.2), on doit considérer comme canoniques les types AP, A(X) y P(X), et en géorgien (cf. section 5.2), il y a trois types canoniques que l'on peut figurer comme AP, A(X) et  $\emptyset$ (X).

## 7. L'extension du codage AP dans le lexique : observations générales

Dans une étude de l'extension du codage AP à travers le lexique, il convient tout d'abord de distinguer les cas des constructions dans lesquelles un lexème verbal assume à lui seul la fonction d'encoder le type d'événement auquel se réfère la phrase de celui des constructions dites à verbe léger, dans lesquelles cette fonction est assumée conjointement par le verbe et un élément non verbal. On sait que certaines langues exploitent systématiquement ce type d'organisation, et n'ont par conséquent qu'un nombre limité de prédicats verbaux simples.

Parmi les constructions à verbe léger, un type particulièrement répandu est celui qu'on peut représenter comme Ap(X), qui a formellement l'apparence d'une construction de type AP(X), à ceci près que le terme dont les caractéristiques de codage sont identiques ou du moins semblables à celles du patient de la construction transitive prototypique ne représente pas un participant, mais constitue l'élément non verbal d'un prédicat verbal complexe, comme dans l'exemple basque (9)<sup>14</sup>.

(9) a. *Haurr-ek lo egiten dute.*  
 enfant-PL.ERG sommeil faire.INACP PRES.3SG.3PL  
 'Les enfants dorment.'

b. *Gizon horr-ek ez du euskar-az hitz egiten.*  
 homme DEM.SG-ERG NEG PRES.3SG.3SG basque-SG.INSTR parole faire.INACP  
 'Cet homme ne parle pas basque.'

Ce schème Ap(X) est susceptible de s'étendre à l'expression de toutes sortes de situations, sans aucune restriction selon le nombre des participants ou la nature de leurs rôles sémantiques. D'une certaine façon il est permis de voir là une application particulière de la tendance à étendre le schème AP, mais d'un autre côté cela peut facilement déboucher sur une réorganisation du système des schèmes de codage d'une

<sup>14</sup> Sur les constructions à verbes légers du basque, cf. Oyharçabal 2007.

langue, car l'élément non verbal de telles constructions tend souvent à fusionner avec le verbe, ce qui est initialement un schème Ap(X) devenant ainsi un schème A(X). La réorganisation qui en résulte peut avoir des conséquences particulièrement importantes pour les langues à codage P obligatoire, car elle fait apparaître des constructions ne comportant aucun terme P – Creissels (2008), Creissels & Pasquereau (2011), Creissels & Mounole (2012).

En ce qui concerne maintenant les prédicats verbaux simples, la situation courante pour les verbes trivalents est l'utilisation de schèmes de codage dans lesquels deux des trois arguments sont encodés comme respectivement A et P. Quant aux verbes monovalents, le seul cas où on puisse parler d'extension du codage AP, relativement marginal, est celui où des verbes monovalents prennent une construction formellement transitive dans laquelle le terme encodé de la même façon qu'un patient représente non pas un participant, mais une circonstance du procès, notamment sa délimitation spatiale ou temporelle, comme dans l'exemple mandinka (10)<sup>15</sup>.

- (10) a. *Kew-ô táamá-ta.*  
 homme-D marcher-ACP.POS  
 'L'homme a marché.'
- b. *Kew-ó ye wúl-ô bêe táama.*  
 homme-D ACP.POS brousse-D tout marcher  
 'L'homme a parcouru toute la brousse.'
- c. *Kew-ó ye tilí líulí táama, a máŋ futá saatéw-o to.*  
 homme-D ACP.POS jour cinq marcher 3SG ACP.NEG arriver village-D LOC  
 'L'homme a marché cinq jours sans arriver au village.'

La question de la plus ou moins grande extension du codage de type AP se pose donc essentiellement pour les verbes sémantiquement bivalents qui ne sont pas des verbes transitifs prototypiques.

## 8. Classes de valence de verbes sémantiquement bivalents

### 8.1. Remarques introductives et illustration

En comparant la construction de verbes exprimant des significations semblables à travers des langues variées du double point de vue géographique et génétique, et en comparant leur construction à celle des verbes transitifs prototypiques des mêmes langues, on peut voir que certaines langues assimilent au codage transitif la quasi-totalité des verbes sémantiquement bivalents, alors que dans d'autres le codage AP tend à être réservé à des verbes relativement proches du prototype transitif. Cette dernière tendance a surtout été observée dans des langues qui ont un cas morphologique ergatif, d'où la notion de *codage ergatif strict vs. lâche* introduite par Harris (1985) et appliquée notamment par Aldai (2008) au basque.

<sup>15</sup> Pour interpréter correctement cet exemple, il faut se souvenir que le mandinka a un ordre des constituants totalement rigide *Sujet (Objet) Verbe (Obliques)* et marque formellement la distinction entre constructions transitives et intransitives par l'utilisation de deux marques différentes de l'accompli positif (*yé* postposé au sujet au transitif, *-tá* suffixé au verbe à l'intransitif).

Le tableau suivant illustre ceci en comparant dans six langues différentes un échantillon de douze verbes bivalents qui s'écartent tous plus ou moins de la transitivité prototypique. En tswana, ces douze verbes ont tous le codage AP, ce qui correspond au fait qu'en tswana et plus généralement dans les langues bantoues, la tendance à étendre le codage AP à la totalité des verbes bivalents est particulièrement forte. En akhvakh, qui appartient à une famille de langues (la famille nakh-daghestanaise) connue au contraire pour sa tendance à n'étendre que de manière limitée le codage AP à des verbes qui s'écartent du prototype transitif, seuls deux de ces douze verbes ont le codage AP. Il en va de même en géorgien. Les autres langues présentées dans le tableau présentent des situations intermédiaires, avec une tendance à limiter l'extension du schème PA légèrement plus forte en basque qu'en mandinka ou en anglais.

	tswana	mandinka	anglais	basque	géorgien	akhvakh
'chercher'	AP	AP	AX	AP	AP	AP
'appeler'	AP	AP	AP	AP~AX	AX	AP
'aider' <sup>16</sup>	AP	AP	AP	AX	∅X	AX <sub>p</sub>
'mordre'	AP	AP	AP	AX	AX	AX
'attaquer'	AP	AP	AP	AX	∅X	AX
'regarder'	AP	AP	AX	AX	AX	AX
'écouter'	AP	AP~AX	AX	AP	AX	PX
'voir'	AP	AP	AP	AP	AP	PX
'entendre'	AP	AP	AP	AP	∅X	PX
'connaître' <sup>17</sup>	AP	AP	AP	AP	∅∅	PX
'vouloir'	AP	AX	AP	AP	∅X	PX
'se souvenir'	AP	AX	AP	AP~PX	∅X	PX

## 8.2. Régularités sémantiques dans la répartition des verbes bivalents en classes de valence

La question qui se pose est l'existence de régularités sémantiques dans le choix d'un codage pour les arguments des verbes qui ne sont purement et simplement assimilés au codage AP. La référence au prototype transitif fournit souvent des explications intéressantes du fait que des verbes proches par certains côtés peuvent avoir des schèmes de codage différents. Il faut toutefois rester prudent pour des raisons qui tiennent d'une part au caractère souvent ambigu des affinités ou contrastes sémantiques entre verbes, selon les aspects de leur signification pris en considération, et d'autre part aux processus historiques de glissement sémantique. En effet, les verbes dont le sens évolue ont parfois tendance à prendre une construction plus

<sup>16</sup> La formule AX<sub>p</sub> veut dire que 'aider' en akhvakh s'exprime par un composé à verbe léger (*komoki gūruḷa*, litt. 'faire aide') dont l'élément non verbal (le nom *komoki* 'aide') est encodé comme s'il était le patient du verbe léger; le constituant nominal représentant le participant qui aide est encodé comme l'agent prototypique, et celui qui représente le participant qui reçoit de l'aide est au datif, qui selon la grille typologique utilisée ici s'analyse comme un codage de type X.

<sup>17</sup> Le verbe 'connaître' en géorgien a la particularité rare d'avoir deux arguments dont le codage combine des éléments du codage A et du codage P, mais de manière différente des autres verbes géorgiens qui ont un terme de type ∅ dans leur schème de codage, ce qui fait que ce verbe constitue en géorgien une classe de valence à lui seul.

conforme à leur nouvelle signification, mais ils peuvent aussi conserver leur construction d'origine, même si celle-ci semble en contradiction avec leur nouvelle signification. Dans les langues dont l'histoire est mal connue, il n'est pas rare de rencontrer des verbes dont la construction contredit les régularités sémantiques les plus évidentes (comme le verbe basque *irakin* 'bouillir', qui se construit avec son unique argument au cas ergatif), et dont peut seulement penser que l'explication doit résider dans une étymologie que malheureusement on ignore. On va se limiter ici à examiner quelques exemples.

### 8.2.1. 'Voir' et 'entendre' en géorgien

Parmi les langues représentées dans le tableau ci-dessus, le géorgien est la seule à ne pas avoir le même schème de codage pour 'voir' et 'entendre', et cette particularité du géorgien est en contradiction avec le fait que ces deux verbes encodent une perception. Il y a peut-être une explication étymologique, mais quoi qu'il en soit, on peut trouver une justification à cette particularité de 'voir' dans le fait que la perception visuelle est beaucoup plus contrôlée, beaucoup moins passive que la perception auditive.

### 8.2.2. 'Écouter' et 'entendre' en akhvakh

'Regarder' et 'voir' ont dans beaucoup de langues la même construction, et dans un certain nombre de langues il y a un seul verbe pour ces deux significations. Dans le tableau ci-dessus, 'écouter' et 'entendre' apparaissent tous deux en akhvakh avec un schème de type PX, mais il y a une différence importante dans la correspondance avec les rôles sémantiques : dans la construction du verbe 'écouter', la personne qui est écoute est au cas désignatif et le bruit écouté est au cas allatif, alors que pour 'entendre', la personne qui écoute est au cas datif et le bruit entendu au cas désignatif.

(11) a. *Nik<sup>w</sup>a-ga hādaḡari iṣi.*

chanson-ALL écouter.ACP 1PL

'Nous avons écouté la chanson.'

b. *K'eda tuhaīi ī<sup>w</sup>āhida Lač'o āLani iṣ-a*

deux fusil.GEN exploser.PTCP son entendre.ACP 1PL-DAT

'Nous avons entendu deux coups de feu.'

Par sa construction, 'écouter' se rattache ainsi en akhvakh à un ensemble de *verbes de visée* construits avec le viseur au cas désignatif et le visé au cas locatif ou allatif, tandis que 'entendre' se rattache à un ensemble de verbes de perception ou cognition auprès desquels l'expérient est encodé au cas datif, et le stimulus au cas désignatif.

### 8.2.3. Verbes de visée, verbes de contact par impact

On peut voir dans le tableau ci-dessus qu'il y a en basque, géorgien et akhvakh une tendance assez nette à ne pas assimiler au codage AP les verbes qu'on peut désigner de manière générale comme verbes de visée. Ces verbes ont un argument sémantiquement proche de l'agent prototypique, car il effectue de manière volontaire une action orientée vers un autre participant, par contre le deuxième participant n'a

pas la caractéristique essentielle du patient prototypique de subir un changement d'état ou de position du fait de l'action de l'agent.

Parmi les verbes de visée, un sous-ensemble important est constitué par les verbes de contact par impact, comme les verbes signifiant 'frapper', dont les particularités par rapport aux verbes transitifs prototypiques avaient déjà été observées par Fillmore (1970).

Il n'est pas rare que le deuxième argument des verbes de contact par impact, et plus généralement des verbes de visée, prenne un codage de type de type datif, allatif ou locatif. Il est intéressant d'observer que dans les langues à codage A obligatoire, ceci ne crée aucun conflit avec la tendance à marquer le caractère agentif du premier argument par le codage A. Par contre dans les langues à codage P obligatoire, le marquage datif, allatif ou locatif du visé devrait en principe entraîner le choix du codage P pour le viseur, mais ce choix est quelque peu contradictoire avec le caractère agentif du viseur. Or on observe précisément que dans les langues à codage P obligatoire, ces verbes ont fréquemment des schèmes de codage non canoniques avec un codage A pour le viseur et un codage de type oblique pour le visé. Ceci est illustré en (12a) par le verbe 'mordre' en akhvakh. Comme le montre (12b), il est intéressant d'observer que ce même verbe peut par contre avoir la construction AP au sens de 'mordre en arrachant un morceau', plus proche de la transitivité prototypique.

(12) a. *Žibi-de di-ge q'eleč'ari.*  
 moustique-ERG 1SG-LOC mordre.ACP  
 'Le moustique m'a piqué (litt. mordu).'

b. *Wašo-de ņeče q'eleč'ari.*  
 garçon-ERG pomme mordre.ACP  
 'Le garçon a arraché un morceau de pomme en mordant.'

#### 8.2.4. *Verbes de perception, sensation, cognition*

Ces verbes ont en commun d'avoir dans leur valence un participant animé dont le rôle peut être caractérisé comme expérient. Pour ces verbes, deux grandes tendances se dégagent à travers les langues : dans les langues à codage A obligatoire et dans certaines langues à codage P obligatoire, l'expérient de ces verbes tend à prendre le codage A (que l'autre participant prenne le codage P ou un codage de type oblique), alors que dans certaines langues à codage P obligatoire, l'expérient tend à avoir un codage spécial, différent à la fois de A et de P, tandis que l'autre argument prend le codage P – cf. ex. (11b) ci-dessus. On peut observer à ce sujet que le basque, qui se rapprochait du géorgien et de l'akhvakh pour le traitement des verbes de visée, se comporte par contre différemment pour le traitement des verbes de perception, sensation ou cognition.

Il est intéressant d'observer aussi que la tendance à tenir compte du sémantisme particulier de l'expérient en lui assignant un codage différent à la fois de A et de P ne débouche pas, dans les langues à codage P obligatoire qui ont cette tendance, sur un conflit comparable à celui observé à propos des verbes de visée. En effet, le deuxième participant ne présente pas des caractéristiques d'agentivité qui seraient contradictoires avec le choix du codage P.

## 9. Conclusion

J'ai essayé ici de jeter les bases d'une typologie des schèmes de codage, avec une attention plus particulière à ceux disponibles pour les verbes sémantiquement bivalents. Deux grandes tendances se manifestent dans une proportion importante des langues du monde, bien que de manière variable : d'une part la tendance à assimiler les verbes bivalents au codage AP, d'autre part la tendance à traiter un type particulier de codage (soit le codage A, soit le codage P) comme codage par défaut obligatoirement utilisé pour l'unique argument des verbes monovalents et pour l'un des arguments des verbes bi- ou trivalents. Mais le développement de régularités plus partielles explicables par la recherche d'une correspondance plus étroite entre le codage des arguments et leur rôle sémantique peut conduire à des contradictions avec ces principes généraux. Et enfin, il ne faut pas perdre de vue que le sens des verbes est en perpétuelle évolution, et que ces évolutions ne débouchent pas nécessairement sur des modifications des schèmes de codage allant dans le sens d'une plus grande cohérence avec les verbes de sens analogue.

## Abréviations

A = agent ; A<sub>1</sub>, A<sub>2</sub> = cf. section 5.4.1 ; ACP = accompli ; AOR = aoriste ; C = cf. section 2.4.2 ;  $\mathcal{C}$  = cf. section 2.4.3 ; CVB = converbe ; D = marqueur de détermination nominale ; DAT = datif ; DEF = défini ; DEM = démonstratif ; ERG = ergatif ; GEN = génitif ; INACP = inaccompli ; INSTR = instrumental ; IP = indice personnel ; LOC = locatif ; NEG = négation ;  $\emptyset$  = cas désignatif (cf. note 3 p.2) ; P = patient ; P<sub>1</sub>, P<sub>2</sub> = cf. section 5.4.1 ; PAS = passé ; PL = pluriel ; POS = positif ; PRES = présent ; PRF = parfait ; PTCP = participe ; SG = singulier ; TAM = temps-aspect-modalité ; U = argument unique d'un verbe monovalent ; X = argument oblique ; Y = argument oblique.

## Références

- Aldai, Gontzal. 2008. 'From ergative case marking to semantic case marking: the case of historical Basque'. In Mark Donohue and Søren Wichmann (eds.), *The typology of semantic alignment*. Oxford: Oxford University Press. 197-218.
- Berro, Ane. 2010. 'Unergative predicates in Basque varieties: consequences for the ergative case assignment'. Masters thesis. Euskal Herriko Unibertsitatea.
- Bobaljik, Jonathan David. 1993. 'On ergativity and ergative unergatives'. *MIT Working Papers in Linguistics* 19. 45-88.
- Comrie, Bernard. 1978. 'Ergativity'. In Winfred P. Lehmann (ed.), *Syntactic typology*. Austin: University of Texas Press, 329-394.
- Creissels, Denis. 2006. *Syntaxe générale, une introduction typologique*. Paris: Hermès.
- Creissels, Denis. 2008. 'Direct and indirect explanations of typological regularities: The case of alignment variations'. *Folia Linguistica* 42/1: 1-38.
- Creissels, Denis. 2009a. 'Uncommon patterns of core term marking and case terminology'. *Lingua* 119. 445-459.

- Creissels, Denis. 2009b. 'Ergativity / accusativity revisited'. Paper presented at the ALT VIII conference, Berkeley. <http://www.deniscreissels.fr/public/Creissels-ergativity.pdf>
- Creissels, Denis & Jérémy Pasquereau. 2011. 'Emergence and evolution of exceptional valency patterns in ergative languages: a case study'. 44th annual meeting of the Societas Linguistica Europaea. Logroño, 8/11-09-2011.
- Creissels, Denis & Céline Mounole. 2012. 'Non-canonical valency patterns in Basque, variation and evolution'. 45th annual meeting of the Societas Linguistica Europaea. Stockholm, 29-08/01-09-2012.
- Dixon, Robert M.W. 1994. *Ergativity*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Dixon, R.M.W. & Alexandra Y. Aikhenvald. 2000. 'Introduction'. In: Dixon, R.M.W. & Alexandra Y. Aikhenvald (eds), *Changing Valency: Case Studies in Transitivity*. Cambridge: Cambridge University Press. 1-29.
- Fernández, Beatriz & Milan Rezac. 2012. 'A Basque approach to differential object marking'. *Syntax of the World's Languages V*. Dubrovnik, 1/4-10-2012.
- Fillmore, Charles J. 1970. 'The Grammar of Hitting and Breaking'. In R.A. Jacobs and P.S. Rosenbaum (eds.), *Readings in English Transformational Grammar*. Waltham, MA : Ginn. 120-133.
- Harris, Alice. 1985. *Diachronic Syntax: The Kartvelian Case (Syntax and Semantics, 18)*. New York: Academic Press.
- Haude, Katharina. 2006. 'A grammar of Movima'. Thèse de doctorat. Radboud University Nijmegen.
- Hopper, Paul J. & Sandra A. Thompson. 1980. 'Transitivity in grammar and discourse'. *Language* 56/2. 251-299.
- Kibrik, Aleksandr E. 1997. 'Beyond subject and object: Towards a comprehensive relational typology'. *Linguistic Typology* 1: 279–346.
- Lacroix, René. 2009. 'Description du dialecte laze d'Arhavi'. Thèse de doctorat. Université de Lyon.
- Laka, Itziar. 1993. 'Unergatives that assign ergative, unaccusatives that assign accusative'. In Jonathan Bobaljik and Colin Phillips (eds.), *Papers on Case and Agreement I*, volume 18, 149–172. MIT Working Papers in Linguistics.
- Lazard, Gilbert. 1994. *L'actance*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Lazard, Gilbert. 1997. 'Review of *Ergativity* by R. M. W. Dixon'. *Linguistic Typology* 1: 243–268.
- Levin, Beth. 2009. 'Where do verb classes come from?'. Communication à la conférence *Verb typologies revisited : a cross-linguistic reflection on verbs and verb classes*. Université de Gand. Texte consultable à l'adresse suivante : <http://www.stanford.edu/~bclevin/ghent09vclass.pdf>
- Malchukov, Andrej, Martin Haspelmath & Bernard Comrie. 2010. 'Ditransitive constructions: a typological overview'. In Andrej Malchukov, Martin Haspelmath & Bernard Comrie (eds.), *Studies in ditransitive constructions: a comparative handbook*. Berlin / New York: De Gruyter Mouton. 1-64.
- Manning, Christopher D. 1996. *Ergativity: Argument structure and grammatical relations*. Stanford, CA: CSLI Publications.
- Mithun, Marianne & Wallace Chafe. 1999. 'What are S, A, and O?'. *Studies in Language* 23: 569–596.

- Mounole, Céline. 2011. 'Le verbe basque ancien : étude philologique et diachronique.' Thèse de doctorat. Université de Bordeaux & Université du Pays Basque.
- Mounole, Céline. 2012. 'The evolution of transitive verbs in Basque and the emergence of dative-marked patients'. In Gilles Authier and Katharina Haude (eds), *Ergativity, valency and voice*. De Gruyter. 355-380.
- Næss, Åshild. 2007. *Prototypical Transitivity*. Amsterdam and Philadelphia: John Benjamins.
- Oyharçabal, Bernard. 2007. 'Basque light verb constructions'. In Joseba A. Lakarra & José Ignacio Hualde (eds.) *Studies in Basque and Historical Linguistics. In Memory of R. L. Trask*. Bilbao: Diputacion Foral de Gipuzkoa - Gipuzkoako Foru Aldundia & Universidad de Pais Vasco - Euskal Herriko Unibertsitatea, Bilbao. 787-806.
- Palmer, Frank R. 1994. *Grammatical roles and relations*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Plank, Frans, ed. 1979. *Ergativity: Towards a theory of grammatical relations*. London & New York: Academic Press.
- Tsunoda, Tasaku. 1985. 'Remarks on transitivity'. *Journal of Linguistics* 21/2. 385-396.